

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 janvier 2016 sous la présidence de Madame DEZARNAUD Sylvie, Maire en exercice.

Présents : DEZARNAUD S - ALLIGIER J.C. - BOUVERET M - BRUCHON D - FINAND F (procuration de ROUX G) - ARGOUD Y – BALLESTA P – COZ L – DENOLLY M – ANTUNES N – LAMBERT C - OKOUMOUCHIAN G – PINGET M.C – POIPY L

Absent (excusé) : ROUX G

POINT N°1 : URBANISME

1.1 : Déclarations préalables

- ♦ M. COMBE Patrick : construction d'un abri de jardin et pose d'une clôture en bois
Situation : 1173, rue du loup
Avis favorable. Concernant la clôture, le demandeur devra solliciter l'alignement auprès des services du Département.
- ♦ M. RIVOLLET Raphaël : mur de clôture et portail
Situation : 643, rue du loup
En complément du dossier il est demandé au pétitionnaire de fournir des photos de la barrière prévue. La partie en aluminium sera impérativement peinte. L'alignement fixé devra être respecté.

1.2 : Demande de certificat d'urbanisme

- ♦ Me Marie-Anne QUEREYRON-GRATIER : construction d'une maison individuelle
Situation : section AK N°183, chemin du Suret
Le propriétaire du terrain sera contacté pour lui exposer les modalités de construction sur cette parcelle qui est située dans une zone à urbaniser avec une opération d'aménagement d'ensemble.

POINT N°2 : CULTURE - PATRIMOINE

2.1 : Aménagement du centre bourg de Tourdan

- ♦ Il est nécessaire de refaire un appel à concurrence pour la maîtrise d'œuvre liée aux travaux à programmer pour l'ensemble des bâtiments du centre bourg de Tourdan. Il intégrera une étude fluide chauffage. Le CAUE sera consulté pour savoir s'il est possible de prévoir une tranche ferme pour certains bâtiments et une tranche conditionnelle pour les autres. Les travaux comprendraient l'aménagement de la cure en gîte collectif, l'agrandissement de la salle de Tourdan, l'aménagement d'un plateau associatif à l'étage de l'ancienne école, de la bibliothèque et d'un espace patrimoine au rez-de-chaussée.

2.2 : Mur du billier

- ♦ Les enduits sont finis. L'entreprise COMTE a commencé la calade et l'entreprise BOUVARD les travaux d'électricité pour la mise en place de l'éclairage public.

2.3 : Eglise de Revel

- ♦ Il est demandé l'installation d'un spot d'éclairage à l'extérieur de l'église, pour sécuriser la sortie lors des manifestations ou cérémonies en soirée. Cette demande sera étudiée.

2.4 : Divers

- ♦ Une rencontre est prévue avec l'association Agir pour nos églises pour faire le point sur divers dossiers.

2.5 : Eglise de Tourdan

- ♦ Les lampes qui ne fonctionnaient plus sont en cours de nettoyage .

POINT N°3 : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

3.1 : Groupe scolaire

- ♦ La VMC a été coupée pendant les vacances à titre d'essai, pour économiser l'électricité. Il n'a pas été constaté de condensation.

3.2 : Manifestation « le jour de la nuit »

- ♦ La manifestation annuelle « le jour de la nuit » aura lieu cette année le 8 octobre. La commune souhaiterait pouvoir s'y associer.

3.3 : Régulation du chauffage dans les bâtiments

- ♦ Un devis sera demandé à un chauffagiste avec les fiches techniques du matériel de régulation à installer et l'ensemble sera transmis à l'AGEDEN qui se charge de vérifier la fiabilité du matériel et son coût.

POINT N°4 : PERSONNEL COMMUNAL

- ♦ Un point est fait sur le travail confié au personnel technique, à noter en particulier une grosse intervention de nettoyage sur les points d'apports volontaires qui n'avaient pas été collectés par l'entreprise qui s'en charge. Ce dysfonctionnement a été signalé à la communauté de communes en espérant que cela ne se reproduise plus.
- ♦ Un nouveau contrat à durée déterminée est conclu jusqu'au 31 août pour renforcer le service technique.

POINT N°5 : ELECTRICITE

5.1 : Eclairage public

- ♦ Quatorze lampes seront changées ; une, montée de l'Embranchement ; cinq chemin des Rivoires et chemin du Charpenay ; huit, dans la traversée de Tourdan.

POINT N°6 : ECOLES

6.1 : Nouvelles activités périscolaires

♦ Une réunion a eu lieu avec le centre social de l'Île du Battoir pour présenter aux communes les objectifs du projet éducatif du territoire de Beaurepaire jusqu'en 2017. Le respect de ces objectifs conditionne les aides versées aux communes dans le cadre des « NAP ». La coordination de ce PEDT est assurée par le CIB moyennant un coût par enfant de 26,10 € soit pour Revel-Tourdan 2.532,27 € par an.

6.2 : Restauration scolaire

♦ La commune de Pisieu envisage de faire préparer les repas servis à la maternelle par l'auberge communale pour soutenir son commerce local.

6.3 : Ecole maternelle

♦ La commune de Pisieu a décidé d'agrandir l'école côté Ouest, en particulier pour accueillir une salle de restauration.

POINT N°7 : C.C.A.S.

7.1 : Spectacle "Etre parents, mieux vaut en rire" par Erika Leclerc-Marceau

♦ Une information a été faite aux parents des écoles en espérant qu'ils se rendront nombreux à ce spectacle conférence humoristique.

POINT N°8 : BATIMENTS

8.1 : Cuisine centrale

♦ Devant l'impasse constatée concernant le dysfonctionnement de la ventilation, il est décidé de programmer les travaux nécessaires à un fonctionnement satisfaisant de cette cuisine. Une procédure judiciaire sera lancée après avoir consulté notre assurance, notamment pour savoir si un constat d'huissier est nécessaire avant la réalisation de ces travaux.

POINT N°9 DIVERS

9.1 : Intervention de l'association Concordia

♦ L'intervention de cette association est à l'étude avec la commune de Pisieu qui est aussi intéressée, mais le coût des travaux pourrait être un obstacle. Sur la commune, il est envisagé de refaire la calade du lavoir à l'Est du bourg de Revel.

9.2 : Portage de repas

♦ Une enquête sera faite auprès de la population pour savoir si des personnes sont intéressées par un portage de repas. La société ELIOR pourrait assurer ce service.

9.3 : Jumelage

♦ On fête cette année le 20^{ème} anniversaire du jumelage avec la commune de Sant Marti de Tous. Les catalans se rendront chez nous les 14, 15 et 16 mai. Le comité de jumelage souhaiterait une subvention pour organiser cet accueil.

9.4 : Ephémère

- ♦ L'association « Ephémère » organise un spectacle à Revel-Tourdan le 4 juin intitulé « Leer en la Calle » sur le thème de l'amérique du sud, dans le cadre de l'animation « le Pays se livre ». Elle sollicite une subvention pour ce spectacle.

POINT N°10 : STRUCTURES INTERCOMMUNALES

10.1 : Rapport d'activité 2014 de la communauté de communes

- ♦ Le conseil municipal a pris connaissance du rapport d'activités de la communauté de communes du territoire de Beaurepaire, qui n'appelle aucune observation de sa part.

10.2 : schéma départemental de coopération intercommunale de l'Isère

- ♦ La communauté de communes du Territoire de Beaurepaire lancera une démarche de comparaison du fonctionnement des commissions des deux entités avec lesquelles elle pourrait être regroupée, comme cela avait été proposé.

10.3 : Conseil communautaire du 1^{er} décembre 2015

Points abordés

- ♦ Administration générale
 - délibération portant avis de la communauté de communes du Territoire de Beaurepaire sur les prescriptions du schéma départemental de coopération intercommunale de l'Isère.

10.4 : Conseil communautaire du 21 décembre 2015

Points abordés

- ♦ Activités économiques
 - ZA des Blâches à Jarcieu – vente du lot N°4 – société MCS
 - boulangerie de Bellegarde-Poussieu
- ♦ Environnement
 - redevance incitative – nouvelle grille tarifaire
- ♦ Petite enfance – enfance - jeunesse
 - convention de mise à disposition du personnel communal au sein des accueils de loisirs sans hébergement
 - nouveau contrat enfance-jeunesse avec la CAF de l'Isère
- ♦ Enseignement musical
 - école de musique – demande de subvention
 - école de musique – convention avec le pôle petite enfance pour l'année 2015-2016
- ♦ Equipements sportifs
 - gymnase intercommunal – installation de projecteurs – demande de subvention
- ♦ Services publics
 - maison de santé pluri professionnelle – validation de l'APD
 - maison de santé pluri professionnelle – promesse d'engagement des professionnels de santé
 - maison de santé pluri professionnelle – demande de subvention

- ♦ Administration générale
 - charte forestière des Bonneveaux – mise à jour du cadrage budgétaire 2015
 - charte forestière des Bonneveaux – validation des demandes de subvention pour l'animation 2016
 - charte forestière des Bonneveaux – convention entre la charte forestière et le centre régional de la propriété forestière
 - charte forestière des Bonneveaux – convention entre la charte forestière et Créabois
 - charte forestière des Bonneveaux – convention entre la charte forestière et l'union régionale des associations de communes forestières de Rhône-Alpes
 - plannings bureaux et conseils communautaires 2016
 - convention d'assistance juridique
 - rapport d'activités de la communauté de communes 2014
 - modification du règlement intérieur du bureau et du conseil communautaire
- ♦ Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre des délégations du conseil communautaire
- ♦ Questions diverses
 - incendie de Revel-Tourdan
 - vœux de la CCTB

Le Maire
Sylvie DEZARNAUD